



CSC Chemin Faisant 05 49 65 32 22

Mercredi 8 Avril 2015, marche à Beauchène de CERIZAY (préparée par Louis-Marie)
 5,5 Km à proximité de la Sèvre, sans difficultés particulières....

Rendez-Vous de départ au rond point sur la voie récente de contournement Sud de Cerizay Voir plan... !

(Au rond point centre de Cerizay, prendre à gauche direction Moncoutant, puis au rond point suivant en haut de la côte, prendre à droite direction Mauléon-Pouzauges, puis au rond point suivant (Menomblet-Beauchène-Centre Ville) se garer à droite.... !



A la découverte du FRITILLAIRE PINTADE....appelé localement CHAUDRON, mais aussi GOGANE, PIBOLE...Etc...

Voir Photos (du 2 Avril 2015), **et sites internet à consulter ci dessous:**

<http://www.dsne.org/La-Fritillaire-pintade-en-Deux.html>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fritillaire_pintade#R.C3.A9partition

<http://www.aujardin.info/plantes/fritillaria-meleagris.php>

Cette fleur est l'emblème des actions environnementales du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Elle est aux végétaux ce que l'Outarde est aux oiseaux....



Innover, partager

s'ouvrir pour s'épanouir

avec le Conseil départemental



Cette plante des prairies humides était en voie de disparition, elle se re-développe à nouveau . Il y a 60 ans on la rencontrait chez nous en de très nombreux endroits..... ! Elle est actuellement en pleine floraison puis va disparaître rapidement jusqu'à l'année prochaine .

Cette plante annoncée toxique, et « chasse taupe », est très sensible aux nouvelles pratiques agricoles (labour, engrais, produits de traitements, sur-pâturages par périodes humides... !

Cette plante à bulbe est très difficile à transplanter car souvent à plus de 25 cm de profondeur.... !

Il faut attendre 2 ans après plantation du bulbe pour la revoir, 5 ans si c'est par semis.... !

Elle est recensée présente dans notre Bocage particulièrement sur les prés de Sèvre à St André sur Sèvre et dans l'Argentonnais (Genneton), mais nous l'avons rencontrée aussi en plus petite quantité à St Aubin du plain, à la Coudre, à Noirliu, à Boismé, à Chiché, à Boussais.....Etc...

Le FRITILLAIRE est protégé en Deux-Sèvres, sans être classé espèce rare, car encore assez répandu en particulier en bords de Loire ... ! De grâce pour notre plaisir et sa survie, ne le cueillons pas et laissons le s'épanouir dans son milieu naturel... !